

12.1 Monnaie - Crédit

Dans la zone euro comme en France, les choix de portefeuille des agents économiques se traduisent par des modifications significatives de la composition des **agrégats monétaires**. Les ménages et les **sociétés non financières (SNF)** privilégient en 2012, davantage que les années précédentes, les placements les plus liquides, notamment les **dépôts à vue**, ce qui explique la forte croissance de l'agrégat M1 dans la zone euro. Les relèvements des plafonds du livret A et du livret de développement durable (LDD) ont entraîné une forte croissance de l'encours total des livrets, mais ces encours additionnels proviennent dans une large mesure de dépôts à vue ou de livrets bancaires non réglementés. L'encours des instruments négociables (constitué de titres d'**OPCVM** monétaires et de titres de créance négociables inférieurs à 2 ans) se contracte en revanche nettement. Après deux années de croissance modérée, l'agrégat monétaire M3 de la zone euro augmente sous l'influence principalement de la contribution positive de l'Allemagne. Le ralentissement de la contribution française à M3 se confirme en 2012.

Fin 2012, l'endettement des agents non financiers (ANF) résidents s'établit à 4 364 milliards d'euros. Son taux de croissance annuel diminue légèrement (+ 5,1 % après + 6,2 % en 2011). Ce ralentissement concerne l'endettement des ménages, des entrepreneurs individuels et des institutions sans but lucratif au service des ménages et celui des **administrations publiques**. En revanche, la

progression de l'endettement des sociétés non financières (SNF) se poursuit à un rythme inchangé.

Le taux de croissance annuel des crédits aux agents privés diminue en 2012 pour les ménages, du fait notamment du ralentissement des crédits à l'habitat. De même, les sociétés non financières réduisent leurs utilisations de crédits de trésorerie, en lien avec le déstockage. Pour les grandes entreprises principalement, cette évolution est toutefois contrebalancée par la progression des encours de titres de créances émis à court terme et surtout, compte tenu des montants en cause, à long terme. L'encours des crédits aux SNF demeure toutefois environ le double de celui de leurs dettes de marché.

La croissance des encours de titres de créance émis par les agents non financiers se modère mais reste nettement plus rapide que celle des crédits obtenus des institutions financières. Les administrations publiques (APU) modèrent leurs émissions de titres de créance dont le taux de croissance de l'encours revient à + 5,1 %, après + 9,2 % en 2011. Elles privilégient les titres à long terme, mais procèdent en revanche à des remboursements nets de titres de créance à court terme.

Les ratios d'endettement rapportés au PIB continuent d'augmenter en 2012 pour les ménages, les SNF et pour les APU dont le ratio de dette au sens de Maastricht s'élève à 90,2 % en 2012. ■

Définitions

Agents non financiers (ANF) résidents : ensemble regroupant les ménages, les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM), les sociétés non financières et les administrations publiques.

Agrégats monétaires (M1, M2, M3) : recensent les avoirs financiers les plus liquides des agents non financiers de la zone euro. L'agrégat M1 est composé des moyens de paiements (dépôts à vue et billets et pièces). M2 comprend, en plus de M1, les dépôts à court terme (comptes sur livrets). M3 inclut, outre M2, les instruments négociables détenus sur des institutions monétaires (notamment titres d'OPCVM monétaires et certificats de dépôts).

Dépôt à terme : dépôt de fonds sur une durée et avec un taux d'intérêt déterminés à l'avance.

Dépôt à vue : dépôt de fonds dont la disponibilité est immédiate. Il peut être rémunéré. Un compte courant est un dépôt à vue.

Administrations publiques, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), sociétés non financières (SNF), taux d'intérêt : voir rubrique « définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Chiffres clés de la zone euro », Banque de France, septembre 2013.
- « L'économie française », Insee Références, édition 2013.
- *Bulletin de la Banque de France*, n° 191, 1^{er} trimestre 2013.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr, rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

Endettement des agents non financiers en 2012 en fin d'année en milliards d'euros

	Encours brut	12/11 en %
Endettement des agents non financiers	4 313,9	2,3
Ménages et ISBLSM ¹	1 135,5	2,2
Sociétés non financières	1 344,7	2,2
Administrations publiques ²	1 833,7	2,5
Crédits auprès des Institutions financières³	2 269,5	2,2
Ménages et ISBLSM ¹	1 135,5	2,2
Sociétés non financières	884,0	-2,5
Administrations publiques	250,0	15,1
Dépôts au passif du Trésor⁴	37,7	19,7
Financements de marché	2 006,7	2,9
Sociétés non financières	460,7	12,7
Titres de créance à court terme	25,7	26,2
Titres de créance à long terme	435,0	12,0
Administrations publiques	1 546,0	0,4
Titres de créance à court terme	191,6	-18,9
Titres de créance à long terme	1 354,4	3,8

1. Institutions sans but lucratif au service des ménages.

2. Dette publique au sens de Maastricht.

3. Institutions financières monétaires et les autres intermédiaires financiers (e.g. organismes de titrisation).

4. Dépôts auprès du Trésor pour toutes les contreparties autres que les administrations publiques.

Sources : Banque de France ; Insee, comptes nationaux - base 2005.

Principaux indicateurs monétaires et financiers en France et dans la zone euro

glissement annuel de déc. à déc. en %

	2009 (r)	2010 (r)	2011 (r)	2012
M1				
Zone euro ¹	12,3	4,4	1,9	6,4
France (contribution)	7,1	8,6	5,7	3,0
M2				
Zone euro ¹	1,6	2,2	1,9	4,5
France (contribution)	-0,3	5,6	7,0	5,3
M3				
Zone euro ¹	-0,2	1,1	1,7	3,5
France (contribution)	-4,5	6,5	3,0	2,5
Crédits au secteur privé				
Zone euro ¹	-0,1	1,7	0,9	-0,6
France ²	-0,6	4,7	3,1	2,5

1. Données corrigées des effets saisonniers et calendaires.

2. Crédits consentis par les institutions financières monétaires (IFM) résidant en France aux résidents de la zone euro hors IFM et hors administrations publiques.

Sources : Banque de France ; Banque centrale européenne.

Dépôts et dépôts à terme

encours fin d'année en milliards d'euros

	2010	2011	2012
Dépôts à vue	555,1	585,1	598,0
dont : ménages ¹	278,0	284,0	278,8
sociétés non financières	182,5	203,3	214,4
Comptes sur livret	518,8	559,3	611,7
dont : livrets A et bleus	193,5	214,7	247,2
livrets soumis à l'impôt	159,8	179,7	178,7
Dépôts à terme de 2 ans ou moins	133,4	150,9	152,5
Dépôts à terme de plus de 2 ans	377,0	483,7	483,5
dont ménages ¹	248,0	259,0	269,4
dont plans d'épargne logement	182,3	186,6	188,2

1. Ménages et institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

Source : Banque de France.

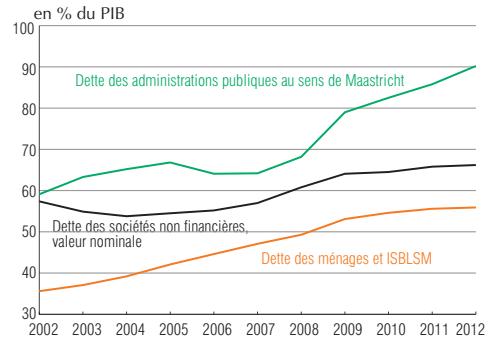
Crédits des établissements de crédit implantés en France à des résidents français

encours fin d'année en milliards d'euros

	2010 (r)	2011 (r)	2012
Crédits à la clientèle résidente			
Secteur privé	1 976,4	2 053,7	2 100,0
Administrations publiques	214,8	195,1	206,8
Total	2 191,2	2 248,8	2 306,8
Évolution en %	5,2	2,2	2,8
Crédits aux sociétés non financières			
Investissement	525,0	547,1	563,0
Trésorerie	179,7	187,5	174,1
Autres objets	76,1	81,2	82,0
Total	780,8	815,8	819,1
Évolution en %	1,2	4,4	1,0
Crédits aux ménages			
Habitat	798,1	847,0	874,2
Trésorerie	164,4	161,1	160,4
Autres objets	88,0	92,8	92,1
Total	1 050,5	1 100,9	1 126,7
Évolution en %	6,2	5,6	2,3

Source : Banque de France.

Ratios de dette des agents non financiers



Sources : Banque de France ; Insee, comptes nationaux - base 2005.

Taux d'intérêt à court et à long terme par pays

taux moyen annuel en %

	1999	2011	2012
France			
Court terme	2,93	1,38	0,54
Long terme	4,62	3,32	2,54
Zone euro			
Court terme	2,93	1,38	0,54
Long terme	4,66	4,31	3,06
Royaume-Uni			
Court terme	5,46	0,94	0,86
Long terme	5,06	3,01	1,87
États-Unis			
Court terme	5,37	0,43	0,39
Long terme	5,73	2,79	1,79
Japon			
Court terme	(r) 0,22	(r) 0,19	0,19
Long terme	1,75	1,12	0,85

Note : les taux interbancaires à trois mois (taux à court terme) sont identiques pour les pays de la zone euro. Les taux à long terme sont les taux se référant au rendement des obligations d'État.

Sources : Banque centrale européenne ; Banque de France.